

Va-t-on juger Salah Abdeslam sans faire enfin le procès de l'islam ?



Le petit soldat d'Allah Salah Abdeslam vient de signer sa reddition. C'est rare qu'un soldat d'Allah se rende entier aux mécréants et ainsi être jugé par la justice des hommes, à moins que ses avocats n'introduisent une requête en suspicion légitime à cause de l'impéritie et l'incompétence de notre justice pour juger un musulman de son envergure qui ne reconnaît que les lois d'Allah qui sont les seules dignes de lui. Il y a déjà eu un précédent au Canada où le terroriste a récusé la justice canadienne au motif qu'un musulman ne peut être jugé que par la justice d'Allah. Et comme c'est Allah qui tue à travers lui et endosse la responsabilité de l'acte, on peut aisément imaginer qu'il sera disculpé de son crime, car Allah ne se condamne pas, lui. Il est au-dessus de ses propres lois. La morale juridique musulmane a ses règles que le droit humain ignore.

Les siens auraient préféré le savoir explosé avec sa ceinture

pour rejoindre le bordel d'Allah car toutes leurs théories échafaudées sur le complot occidental-sioniste qui aurait armé la main des soldats d'Allah le 13 novembre va prendre un sacré coup de glaive dans l'aile d'une part, et d'autre part, son manque de bravoure va lui coûter cher. Allah n'aime pas ses soldats qui ne se tuent pas pour lui. Le bon soldat est celui qui se tue et tue dans son sentier.

Bravo aux policiers belges et français de l'avoir capturé vivant. Mais si cette coopération franco-belge avait fonctionné plus tôt peut-être que 130 vies humaines auraient été épargnées et les blessés ne le seraient pas pour le reste de leur vie.

Son arrestation ne va pas réparer le mal que ce monstre de haine a causé. Il a tué la vie et a plongé tout un peuple dans l'horreur pour l'ignoble cause de son Allah qui fait le malheur des hommes depuis 1437 ans.

Salem Ben Ammar